

Projet de réfection intégrée de la rue Hilda et de l'avenue Manchester

no° CP000847

Séance d'information publique en personne
12 février 2026

Reconnaissance des terres

Nous reconnaissons qu'Ottawa se trouve sur un territoire non cédé de la Nation Anishinabe Algonquine.

Nous tenons d'ailleurs à saluer l'ensemble des membres des Premières Nations et des peuples inuits et métis pour leur apport précieux, passé et présent, dans la région.

De plus, nous reconnaissons et respectons la diversité culturelle des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis, diversité qui enrichit notre ville.

Bienvenue

Bienvenue à la séance d'information publique relative au Projet de réfection intégrée de la rue Hilda et de l'avenue Manchester.

La Ville adopte une approche proactive en matière de communications. L'équipe responsable du projet vous tiendra au courant de l'évolution des travaux en ayant recours à diverses méthodes de communication, notamment des lettres et des publications sur ottawa.ca/ManchesterHilda.

Le but de la séance est de présenter les plans détaillés, de recueillir vos commentaires, d'exposer les prochaines étapes et d'informer les résidents des travaux qui auront lieu par la suite.

Veillez prendre connaissance de l'information présentée et **soumettre vos commentaires à l'aide du [formulaire en ligne](#), par téléphone ou par courriel (voir les coordonnées indiquées à la dernière page du présent document) d'ici le 26 février 2026.**



Limites du projet

- **Rue Hilda Nord**
(entre les rues Scott et O'Meara)
- **Rue Hilda Sud**
(entre les rues O'Meara et Armstrong)
- **Avenue Manchester**
(entre la rue Scott et l'impasse)



Contexte

- Les égouts unitaires de l'avenue Manchester (de l'impasse à la rue Scott) et de la rue Hilda (de la rue Scott à la rue O'Meara) ainsi que la conduite principale d'égout sanitaire de la rue Hilda (de la rue O'Meara à la rue Armstrong) doivent être remplacés en raison de leur mauvais état et de leur âge.
- Les conduites d'eau principales situées dans les limites du projet arrivent également à la fin de leur cycle de vie et doivent être remplacées en raison de leur âge.
- L'égout et la conduite d'eau principale de l'avenue Manchester ont été installés en 1914.
- L'égout et la conduite d'eau principale de la rue Hilda ont été installés en 1909.

Aperçu du projet

- Remplacement de sections des conduites d'eau principales, des égouts sanitaires, pluviaux et unitaires afin de respecter les exigences en matière de niveau de service dans le secteur.
 - Remplacement de la conduite d'eau principale de la rue Hilda Nord, de la rue Hilda Sud et de l'avenue Manchester.
 - Remplacement de l'égout sanitaire de la rue Hilda Sud.
 - Remplacement de l'égout unitaire de la rue Hilda Nord et de l'avenue Manchester.
 - Remplacement de l'égout pluvial de la rue Hilda Sud.
 - Remplacement des conduites de raccordement aux réseaux d'eau et d'égout jusqu'aux limites de la propriété de la Ville.

Aperçu du projet

- Remplacement des conduites de raccordement aux réseaux d'eau et d'égout jusqu'aux limites de la propriété de la Ville.
- Réfection complète de la chaussée, y compris l'aménagement de nouveaux trottoirs en béton, et élargissement là où la situation le permettra.
- Amélioration de la sécurité publique par l'installation de mesures de modération de la circulation afin de limiter la vitesse à 30 km/h souhaitée par la Ville dans les rues locales, notamment des rétrécissements d'intersections, des passages surélevés pour piétons, des avancées de trottoir et un dos d'âne allongé.
- Mise en place d'une nouvelle bande cyclable à contresens sur la rue Hilda, entre les rues O'Meara et Armstrong ainsi que d'un terre-plein protégé pour la bande cyclable au sud de la rue Armstrong.
- Ajout de bornes-fontaines le long des rues avoisinantes de la communauté de Hintonburgh afin d'améliorer la protection contre les incendies.

Améliorer la sécurité routière dans votre communauté

- Conformément aux orientations du Plan d'action en matière de sécurité routière (PASR) de la Ville, le présent projet adopte une approche systémique de la sécurité routière et a pour objectif de réduire la vitesse à 30 km/h dans les quartiers.
- **La vitesse excessive est la principale cause de collisions, de décès et de blessures graves sur le réseau routier d'Ottawa.**
- Notre approche stratégique en matière de conception fait écho à l'engagement de la Ville envers le concept **Vision Zéro**, selon lequel une seule perte de vie ou une seule blessure grave en est une de trop.

Approximate survival rate if hit by a vehicle at the following speeds

Taux de survie approximative si une personne est heurtée par un véhicule roulant aux vitesses suivantes.



Source : Version adaptée du taux de survie des piétons en fonction de la vitesse du véhicule, par l'Organisation mondiale de la Santé, 2009. © 2021 par City of Edmonton.

Mesures de modération de la circulation proposées

➤ Dos d'âne allongé

- 17/19, rue Hilda
- Rue Hilda, entre les rues Armstrong et O'Meara



➤ Avancée de trottoir

- Intersection de la rue Hilda et de la rue O'Meara
- Intersection de la rue Hilda et de la rue Armstrong



➤ Passage surélevé pour piétons

- Avenue Manchester, à l'intersection de la rue Scott



Améliorer la sécurité routière dans votre communauté

La mise en place de ces mesures de modération de la circulation dans votre communauté vise à atteindre l'objectif de la Ville qui est de réduire la vitesse moyenne à 30 km/h.

De plus, ces mesures techniques rendront les rues plus accessibles à tous les usagers en uniformisant leur conception, en offrant des trajets intuitifs et prévisibles et en intégrant des indicateurs podotactiles en bordure de rue.

Les mesures choisies dans le cadre ce projet ont pour but de réduire la vitesse afin d'assurer la sécurité de tous les usagers de la route et pour atteindre ou surpasser les normes d'accessibilité.

Votre sécurité est notre priorité absolue.



Étapes types des travaux

1. Activités préalables aux travaux (relevés préalables aux travaux, protection des arbres, prévention de l'érosion et du ruissellement, approvisionnement en eau temporaire).
2. Installation des conduites d'eau principales et d'égout.
3. Remplacement des conduites de raccordement aux services d'eau et d'égout jusqu'à la limite des propriétés.
4. Reconstruction de la chaussée, y compris l'aménagement de bordures et de trottoirs en béton et la pose du revêtement d'asphalte. Souvent, la dernière couche d'asphalte est posée l'année suivante en raison du tassement de la chaussée.
5. Remise en état des entrées de cour et des aménagements paysagers.



Répercussions des travaux

Aménagements paysagers et propriétés privées

- Les conduites de raccordement aux services d'eau et d'égout seront remplacées jusqu'à la limite des propriétés. L'entrepreneur fera de son mieux pour limiter les répercussions que les travaux peuvent avoir sur les aménagements paysagers et la végétation.
- Les aménagements paysagers privés, les entrées de cour et les allées perturbés par les travaux seront remis en état. Si des travaux doivent être effectués sur une propriété privée, le propriétaire en sera informé à l'avance.

Protection des arbres

- La Ville considère qu'il est extrêmement important de préserver les arbres et de limiter les répercussions que les travaux peuvent avoir sur ceux-ci.
- Des dispositifs de protection des arbres seront mis en place au début des travaux. Il faudra peut-être élaguer certains arbres avant le début des travaux afin de les protéger contre tout dommage.

Répercussions des travaux

Systemes d'irrigation des pelouses

- Si vous possédez un système d'irrigation pour votre pelouse, veuillez en aviser le gestionnaire de projet de la Ville, [Danny Palermo](#), afin que l'équipe responsable du projet puisse être informée de l'emplacement des buses d'arrosage et des conduites souterraines.

Bruit

- Les travaux associés à ce projet généreront du bruit. Le Règlement sur le bruit de la Ville d'Ottawa (2017-255) autorise la tenue d'activités de construction :
 - les jours de semaine et les samedis de 7 h à 22 h;
 - les dimanches et les jours fériés de 9 h à 22 h.
- L'entrepreneur peut demander une exemption pour pouvoir travailler en dehors de ces heures.

Répercussions des travaux

Vibrations

- En raison de la présence de roche mère dans les limites du projet, les travaux produiront des vibrations.
- Une inspection des fondations des propriétés privées a été effectuée dans le cadre des études techniques. Une étude supplémentaire préalable aux travaux sera effectuée sur les propriétés privées par l'entrepreneur (sous réserve de l'approbation du propriétaire).
- Le recours à des techniques d'enlèvement de la roche générant de faibles vibrations sera indiqué dans le contrat. La mise en œuvre d'un plan de surveillance des vibrations sera également requise dans le contrat.
- Des détails supplémentaires vous seront fournis avant le début des travaux.

Accessibilité

La Ville d'Ottawa accorde une grande importance à l'accessibilité, c'est pourquoi elle met tout en œuvre pour faciliter l'accès aux zones de construction et aux secteurs avoisinants. L'accès à pied aux résidences sera maintenu en tout temps.

Si, pendant les travaux, vous avez des besoins particuliers en raison d'un handicap, veuillez communiquer avec l'équipe responsable du projet.

Stationnement et accès aux entrées de cour pendant les travaux

Le stationnement sur rue sera interdit aux endroits où des travaux ont cours. Des panneaux de signalisation seront mis en place au moins 24 heures à l'avance.

L'accès sera interdit lorsque des travaux seront effectués devant une entrée de cour ou à proximité de celle-ci.

Des cartes de stationnement sur rue seront fournies aux résidents touchés par les travaux afin qu'ils puissent stationner leur véhicule sur une rue adjacente.

Les résidents possédant des véhicules électriques devront trouver d'autres moyens de recharge lorsqu'ils ne pourront avoir accès à leur propriété. L'utilisation de rallonges dans l'emprise publique n'est pas autorisée.

Gestion de la circulation pendant les travaux

Pendant les travaux, la rue Hilda et l'avenue Manchester seront ouvertes à la circulation locale uniquement.

Afin de permettre aux résidents de circuler pendant les travaux, la rue Hilda deviendra temporairement à double sens.

Approvisionnement en eau temporaire

Pendant la réfection de la conduite d'eau principale, votre propriété sera raccordée à une conduite d'alimentation en eau temporaire. La Ville en informera les résidents 24 heures à l'avance.

Les systèmes d'extinction d'incendie privés pourraient être touchés. Si vous avez un système d'extinction d'incendie résidentiel, nous vous recommandons de communiquer avec une entreprise de services de protection contre les incendies afin de déterminer l'ampleur des répercussions possibles.



Petit boyau temporaire reliant le boyau principal et le robinet extérieur

Petit boyau temporaire reliant le boyau principal et le robinet extérieur

Grand boyau temporaire relié à la conduite d'eau principale



Remplacement des conduites en plomb

Compte tenu de l'âge du secteur, il est possible que vos conduites de raccordement au service d'eau soient en plomb. Dans le cadre de ce projet, toutes les conduites d'approvisionnement en eau seront remplacées jusqu'à la limite des propriétés, mais elles ne le seront pas sur les propriétés privées. De plus amples renseignements seront fournis au début des travaux.

Tout remplacement de conduites sur une propriété privée incombe au propriétaire, qui doit coordonner les travaux avec un entrepreneur indépendant. La Ville d'Ottawa a un programme pour subventionner le coût de remplacement des conduites de raccordement en plomb. Pour de plus amples renseignements au sujet du Programme de remplacement des conduites en plomb, suivez le lien ci-dessous :

ottawa.ca/conduitesenplomb

Calendrier du projet

- **Fin des études techniques** — début de 2026
- **Début des travaux** — été 2026
- **Fin des travaux** — automne 2027

Merci!

Merci d'avoir pris le temps de lire l'information relative au projet. Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires sur les travaux à venir. L'équipe responsable du projet compilera les commentaires formulés dans le cadre de cette séance d'information publique et en publiera un résumé sur ottawa.ca/ManchesterHilda sans afficher de renseignements personnels.

Veuillez transmettre vos commentaires en utilisant le [formulaire en ligne](#), par téléphone ou par courriel à l'adresse indiquée ci-dessous avant le **26 février 2026**.

Gestionnaire de projet de la Ville

Danny Palermo, ing.

Ingénieur principal, Projets d'infrastructure

Ville d'Ottawa

100, promenade Constellation, Ottawa (Ontario) K2G 6J8

Tél. : 613-266-7549

Courriel : danny.palermo@ottawa.ca

